



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Luxembourg, le - 8 OCT. 2021

CREOS
2, rue Thomas Edison
L-1445 STRASSEN

N/Réf.: 100600
V/Réf.: 20-00399

Madame, Monsieur,

En réponse à votre requête du 19 août 2021 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour le déplacement des réseaux électriques existants à Closdellt dans le cadre des travaux de sécurisation de l'échangeur de Closdellt sur le territoire de la commune de BOURSCHEID, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée aux conditions suivantes :

1. Les travaux seront réalisés sur le territoire de la commune de Bourscheid, conformément à la demande et aux plans soumis n° 463/280720/1.0 du 11 février 2021, ME 01/463-05 du 11 mars 2021 et P&Ch_CH_MT+GRID du 8 février 2018 et P&Ch_Tr_TMT+GRID du 8 février 2018.
2. Le tracé piqueté sera réceptionné en commun accord avec le requérant et le préposé de la nature et des forêts (M. Jeff Sinner, tél : 621 202 155) avant le commencement des travaux.
3. Aucun biotope protégé ou habitat visé par l'article 17 de la prédite loi 18 juillet 2018 et de son règlement d'exécution du 1^{er} août 2018 ne sera réduit, détruit ou détérioré aussi bien dans la partie aérienne que souterraine.
4. Le système racinaire des arbres bordant le tracé ne sera pas abîmé.
5. La bande de travail sera réduite au strict minimum.
6. Le remblayage de la tranchée se fera exclusivement avec les matériaux d'excavation du tracé, du sable et du concassé naturel de carrière. Le tracé sera remis dans son pristin état dans le délai d'un an à compter de la date du début des travaux. Les matériaux de déblai non-réutilisés sur place seront évacués vers une décharge dûment autorisée.
7. Toutes les mesures nécessaires devront être prises pour éviter la souillure du chemin d'accès, et vous êtes tenu à la réparation des dégradations causées par les travaux.
8. Le préposé de la nature et des forêts sera averti dès l'achèvement des travaux

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

En vertu de l'article 60, paragraphe 2, dernier alinéa, de la prédite loi du 18 juillet 2018, vous êtes tenus d'afficher l'autorisation de la construction projetée aux abords du chantier pendant 3 mois dès réception de la présente. Le délai de recours devant les juridictions administratives court à l'égard des tiers à compter du jour où cet affichage est réalisé.

Contre la présente décision, un recours en annulation peut être interjeté auprès du Tribunal Administratif. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un délai de 3 mois à partir de la notification de la présente décision par requête signée d'un avocat à la Cour.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable



Mike Wagner
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement CENTRE-EST
- Commune de BOURSCHEID

FLEBOUR

MODIFICATION DU RESEAU MOYENNE TENSION

Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Approuvé le
8 OCT. 2021

LEGENDE: (RESEAU EXISTANT)

	1x3 CABLES AERIENS M.T.		TERRE M.T. ISOLEE
	1x3 CABLES SOUTERRAINS M.T.		TERRE M.T. NON-ISOLEE
	LIGNE B.T. SOUTERRAINE		TERRE B.T. ISOLEE 50 Cu
	LIGNE B.T. AERIENNE		TERRE B.T. NON-ISOLEE 35 Cu
	LIGNE B.T. SOUTERRAINE DISTRIBUTION		TUYAU DE RESERVE B.T.
	BRANCHEMENT B.T. SOUTERRAIN		TUYAU DE RESERVE BRANCHEMENT
	BRANCHEMENT B.T. AERIEN		TUYAU DE RESERVE M.T.
	RACCORDEMENT PARTICULIER B.T. SOUTERRAIN		CABLE SOUTERRAIN E.P.
	RACCORDEMENT PARTICULIER B.T. AERIEN		LIGNE AERIENNE E.P.

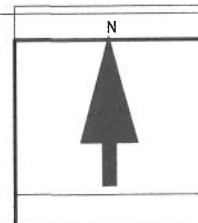
LEGENDE: (ETUDE)

	CABLES SOUTERRAINS M.T.		RACCORDEMENT PARTICULIER		FIBRES OPTIQUES
	CABLE SOUTERRAIN B.T.		CABLE SOUTERRAIN E.P.		TUYAU(X) SMARTGRID
	CABLE SOUTERRAIN B.T. DISTRIBUTION		TUYAU(X) DE RESERVE M.T. / B.T.		TRACE P.A.P.
	CABLE SOUTERRAIN BR.		TUYAU DE RESERVE BRANCHEMENT		TRACE CABLES ET/OU TUYAUX SOUTERRAINS
	A DEPOSER / A METTRE H.S.				

ETUDE	EXIST.		ETUDE	EXIST.		ETUDE	EXIST.	
		B.J. SANS/AVEC CHANGEMENT DE CONDUCTEURS			CANDELABRE			E-BORNE
		COFFRET PRINCIPAL			GREY			
		ARMOIRE (COMPTAGE, ...)			BETON			
		ARMOIRE E.P.			TUBULAIRE			
		ARMOIRE ANTENNE			PORTIQUE D'ARRET			
		ARMOIRE M.T.			PORTIQUE D'ALIGNEMENT			
		ARMOIRE DE DISTRIBUTION			PYLONE			
		ARMOIRE DE BRANCHEMENT			POSTE M.T. PREVU			
		ARMOIRE DE SECTIONNEMENT			POSTE M.T.			
		ARMOIRE DE BRANCHEMENT / SECTIONNEMENT			POSTE DE TRANSFORMATION SUR POUTRELLES			
		ARMOIRE DE BRANCHEMENT / COMPTAGE						



DESSINATEUR	SM	28/07/2020
PROJETE PAR	TG	27/07/2020
MODIFIE PAR	TG/CD	25/01/2021



PLAN D'ETUDE

DERNIER PLOT FAIT PAR
11/02/2021 SKZ

ECHELLE

1:1000

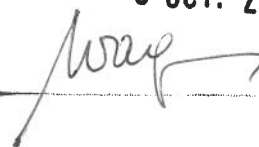
PLAN NO.: 463/280720/1.0

PROJET SAP: 20-00399

PARTIE(S):

MODIFICATION DU RESEAU MT A FLEBOUR

Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Approuvé le
- 8 OCT. 2021












DESSINATEUR	SKZ	11/03/2021
RESPONSABLE PROJET	TG	11/03/2021
MODIFIE PAR		

1:10000

PLAN NO.: ME 01/463-05

PROJET SAP: 20-00399

-  EMPLACEMENT DU POSTE / ARMOIRE M.T.
-   SUPPORT M.T./H.T. A POSER
-  TRACE CABLES ET / OU GAZIER
-  LIMITE COMMUNALE
-  LIMITE SECTION
-  TRAVERSEE COURS D'EAU
-  ABATTAGE / ELAGAGE D'ARBRES
-  BOISEMENT DE COMPENSATION

Commune de DIEKIRCH
Diekirch A



Réfection du revêtement suivant la permission de voirie générale N° 6517-17-01 de l'Administration des Ponts & Chaussées du 18/01/2018.

COUPE TYPE

P&Ch_Tr1_Mt_Grid

Réseau voirie de l'état

- Câble M. T. dans tuyaux + tuyau Smartgrid dans les trottoirs
- Câble M. T. dans tuyaux + tuyau Smartgrid dans l'accotement chaussée
- Câble M. T. dans tuyaux + tuyau Smartgrid dans la bande de stationnement

Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Approuvé le

8 OCT. 2021




Creos Luxembourg S.A.
 Adresse postale:
 L-2084 Luxembourg
 www.creos.net
 Tél (+352) 2624-1
 Fax (+352) 2624-0100

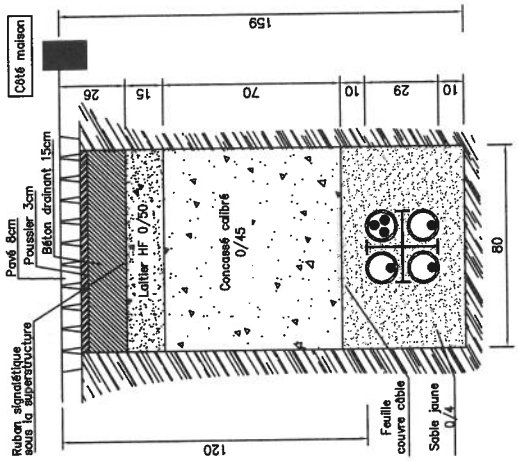
Service Documentation
 vérifié
 MLE 08/02/2018

dessiné
 LL 08/02/2018

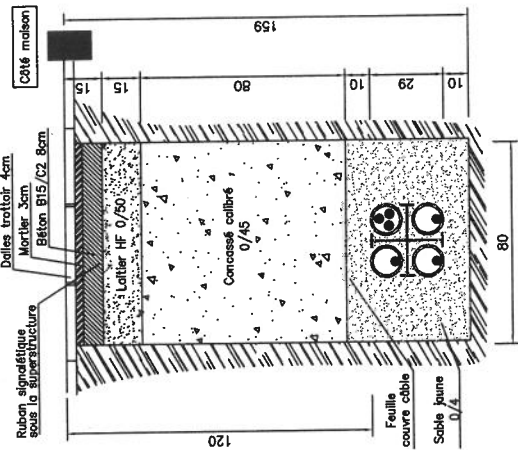
N° plan
 P&Ch_Tr1_Mt_Grid

TROTTOIR

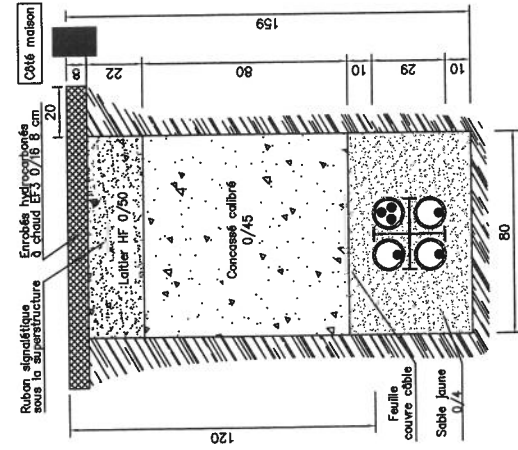
Réfection définitive Pavé



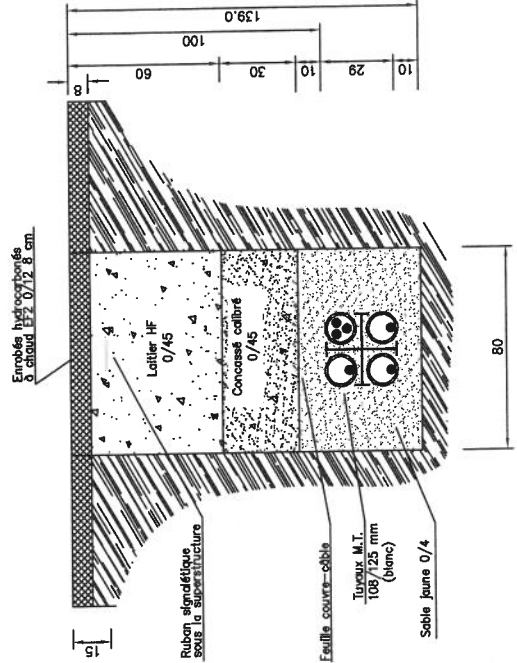
Réfection définitive Dalle béton



Réfection définitive Enrobé



Réfection définitive Bande de stationnement



Réfection définitive Accotement chaussée

